



**GRAS
CALCE**

DÉCLARATION DE PERFORMANCE (Declaration of Performance, DDP)

RASATUTTO BASE GESSO by PLANAGIPS

(aussi en emballage MINIJOB avec le nom :RASATUTTO BASE GESSO)

1.Code d'identification unique du produit-type :

Remarque - le « lot » est identifié par la date indiquée sur l'emballage et/ou le DDT.Cette DDP est valable pour les lots réalisés à partir de la date d'émission de cette DDP jusqu'à celle suivante (téléchargeables depuis le site).

2.Utilisations prévues :

Enduit/mortier de ragréage pour construction à base de plâtre pour utilisation intérieure – B1/20/2.

3.Fabricant :

GRAS CALCE srl

Tél +39 02 90964141 Fax +39 02 90962801

Via A. Grandi 5 - 20056 Trezzo sull'Adda (MI)

www.grascalce.it info@grascalce.it

4.Mandataire :

non appliqué (le DDP et la documentation technique sont gardés par le fabricant).

Utilisation : enduit pour construction à base de plâtre. Désignation :EN 13279-1 - B1/20/2

5. Systèmes d'EVCP :
(Évaluation et vérification de la constance des performances)

Système 4

6a. Normes harmonisées :

EN 13279-1:2008

Organismes notifiés de contrôle :

non prévu par la norme

6b. Évaluation technique européenne :

non applicable(il existe pour ces produits des « normes techniques harmonisées »).

7.Performance déclarée :

enduit du type **B1/20/2**, avec *PLÂTRE* comme liant principal

Caractéristiques essentielles	méthode d'essai	point de la norme	Performance	remarques et destinations principales
Contenu de plâtre (sulfate de calcium)	---	1 et 5.3 (tabl. 3)	> 50 %	valeurs minimales de la norme à respecter
Temps de début de prise	lab.EN 13279-2	5.3 (tabl. 3)	> 20 min	
Temps de fin de prise	lab.EN 13279-2	5.3 (tabl. 3)	> 50 min	
Résistance à la flexion	lab.EN 13279-2	5.3 (tabl. 3)	APD	
Résistance à la compression	lab.EN 13279-2	5.3 (tabl. 3)	≥ 5,0 N/mm ²	
Adhésion	lab.EN 13279-2	5.3 (tabl. 3)	APD	pour fractures entre le plâtre et le fond
Masse volumique (durcie)	---	5.1.4 (tabl. 2)	1150 kg/m ³	±10 %
Conductivité thermique (elle dépend de la masse volumique)	tableau	5.1.4 (tabl. 2)	λ = 0,41 W/mK (23 °C, 50 % humidité relative)	---
Réaction au feu	sans essai	5.1.1	Classe A1	< 1 % de matériau organique
Résistance au feu	---	5.1.2	APD	à mesurer uniquement pour les systèmes assemblés
Isolation et absorption acoustique	---	5.1.3	APD	
Résistance thermique	---	5.1.4	APD	
Substances dangereuses	---	5.1.5	Voir la f. de sécurité	---

APD = aucune performance déterminée (la caractéristique n'est pas soumise aux conditions de prescription pour la destination d'utilisation prévue)

Performances non pertinentes :Dureté superficielle (*enduits de plâtre du type B7, point 5.3*), Finesse et duretés superficielles (*Enduits de plâtre pour fins spéciales, point 5.4*).

8.Documentation technique appropriée et/ou spécifique :les « procédures simplifiés » ne sont pas appliquées (art. 36, 37 et 38, CPR 3052011).

La performance du produit identifié ci-dessus est conforme à l'ensemble de performances déclarées. Cette déclaration de responsabilité est émise, conformément au règlement (UE) n° 305/2011, sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.Signé au nom et par compte du fabricant par : Giuseppe Cereda (représentant légal)

Lieu et date d'émission :

Trezzo sull'Adda (MI), le **01/11/2016**



**Gras Calce S.r.l. – Via A. Grandi, 5 – 20056 Trezzo s/A
(MI)**

13

EN 13279-1:2008

Enduit pour construction à base de plâtre.

Désignation : EN 13279-1 B1/20/2

Réaction au feu Classe	Classe A1
Isolation et absorption acoustique	. APD
Résistance thermique	APD
Substances dangereuses	voir la fiche de sécurité

N° DDP : 187_2309-201611